

PROGRAMME DE SUBVENTION POUR L'ACHAT DE COUCHES LAVABLES MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE

Depuis 2014, la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville offre des subventions aux nouveaux parents pour les inciter à acheter des couches lavables. En 2018, le règlement no. 461 «décrétant la création d'un programme d'aide financière visant à promouvoir l'achat et l'utilisation de couches hygiéniques lavables» a été adopté afin de permettre la pérennité du programme.

Critères d'inscription

- Vous devez être résident de la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville;
- Votre enfant doit être un nouveau-né au moment de déposer la demande, c'est-à-dire âgé de moins de 6 mois;
- La subvention est applicable uniquement sur l'achat d'un ensemble de départ. Ainsi, vous ne pouvez pas vous procurer des couches à l'unité dans diverses boutiques distinctes dans le cadre de cette subvention.



Comment soumettre votre demande?

- Complétez le formulaire d'inscription incluant le contrat d'engagement;
- Joignez une copie originale de votre facture;
- Fournissez une preuve de résidence et l'acte de naissance de l'enfant ou un document médical attestant de la date prévue de la naissance.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION PROGRAMME DE SUBVENTION POUR L'ACHAT DE COUCHES LAVABLES



Nom du/des parent/s demandeur/s:

Adresse:

Téléphone:

Nom de l'enfant:

Date de naissance:

CONTRAT D'ENGAGEMENT PROGRAMME DE SUBVENTION POUR L'ACHAT DE COUCHES LAVABLES

Nous, _____, nous engageons à utiliser, pour la période complète durant laquelle notre enfant portera des couches, les couches acquises en collaboration avec la municipalité dans le cadre de son programme de subvention pour l'achat de couches lavables.

Date:

Lieu:

Signatures :
